

Ciment

Renseignements recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*,
Lois révisées du Canada 1985, chapitre S19. En vertu de cette
loi, il est obligatoire de remplir le présent questionnaire.

La loi interdit à Statistique Canada de divulguer toute information
recueillie qui pourrait dévoiler l'identité d'une personne, d'une
entreprise ou d'un organisme sans leur permission ou sans en
être autorisé par la loi. Les dispositions de confidentialité de la
Loi sur la statistique ne sont pas touchées par la *Loi sur l'accès
à l'information* ou toute autre loi. Ainsi, par exemple, l'Agence
du revenu du Canada ne peut pas accéder à des données
d'enquête identifiables de Statistique Canada.

Les données de cette enquête serviront uniquement à des fins
statistiques et seront publiées sous forme agrégée seulement.

Mois

IMPORTANT

Prière de compléter et de retourner le questionnaire au plus
tard le DIX du mois suivant le mois indiqué.

Prière de mettre à jour le nom ou l'adresse si nécessaire

But de l'enquête - Cette enquête a pour but de recueillir de l'information sur les quantités de ciment domestique que produisent et expédient les fabricants canadiens ainsi que la répartition géographique des ventes de ciment domestique et importé, et la quantité de ciment exporté. Les informations recueillies au moyen de cette enquête fournissent un indicateur de la situation économique de l'industrie productrice et peuvent servir d'intrants aux études sur les tendances des parts de marché et de l'industrie. Votre information pourrait aussi être utilisée par Statistique Canada à d'autres fins statistiques et de recherche.

Ententes de partage de données

Afin de réduire le fardeau des répondants, Statistique Canada a conclu des ententes de partage de données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux et d'autres organisations gouvernementales, qui doivent garder les données confidentielles et les utiliser uniquement à des fins statistiques. Les détails de ces ententes ainsi que le couplage des renseignements vous ont été fournis par l'entremise d'une lettre lors de la mise à la poste du mois de janvier. Si vous souhaitez recevoir à nouveau ces informations, veuillez communiquer avec nous au 1-866-873-8789.

Est-ce qu'il y a eu un changement de
propriétaire durant la période de déclaration? 1 Oui 3 Non

Est-ce que l'usine était en opération durant la
période de déclaration? 1 Oui 3 Non

PRODUCTION, LIVRAISONS ET STOCKS DE CIMENT CANADIEN

Note: Inclure seulement le ciment de propre fabrication.

Type de ciment	Code C.T.P.	Stocks d'ouverture	Production	Utilisé à l'usine pendant le mois (perte incluse)	Livraisons de ciment de propre fabrication	Stocks de fermeture
Veuillez rapporter en tonnes métriques						
1.1 Portland (tous les types)	2523.20	1	2	3	4	5
1.2 Pour maçonnerie	2523.90.10	6	7	8	9	10
1.3 Alumineux ou fondu	2523.30	11	12	13	14	15
1.4 Pour puits de pétrole	2523.90.20	16	17	18	19	20
1.5 Ciments hydrauliques composés co-broyés	2523.90.50	21	22	23	24	25
1.6 Autres ciments, (non spécifiés ailleurs)	2523.90.90	26	27	28	29	30
1.7 Tous les ciments, total	2523	31	32	33	34	35
1.8 Clinkers	2523.10	36	37	38	39	40

Voir au verso

RÉPARTITION DES VENTES DE CIMENT (CANADIEN ET IMPORTÉ)

Note :

- Inclure :**
 - les ventes aux clients finaux canadiens
 - les ventes de ciment acheté d'autres cimenteries au Canada aux clients finaux
 - les livraisons d'exportations (y compris aux filiales étrangères)
 - les ventes de ciment importé aux clients finaux

Exclure :

- les livraisons entre usines (ou terminaux)
- les ventes à d'autres cimenteries au Canada

Type de ciment	Code C.T.B.	Destination finale des livraisons						Exportations	Total
		Provinces atlantiques	Québec	Ontario	Prairies	C-B., Yukon T.N.-O., Nunavut			
Veuillez rapporter en tonnes métriques									
PORLAND (sauf non ordinaire)									
2.1 Portland ordinaire, en sacs	2523.29.11	41	42	43	44	45	46	47	
2.2 Portland ordinaire, en vrac	2523.29.12	48	49	50	51	52	53	54	
2.3 Portland blanc, en sacs	2523.21.10	55	56	57	58	59	60	61	
2.4 Portland blanc, en vrac	2523.21.20	62	63	64	65	66	67	68	
AUTRES CIMENTS									
3.1 Pour puits de pétrole, en sacs	2523.90.21	69	70	71	72	73	74	75	
3.2 Pour puits de pétrole, en vrac	2523.90.22	76	77	78	79	80	81	82	
3.3 Pour maçonnerie	2523.90.10	83	84	85	86	87	88	89	
3.4 Ciments hydrauliques composés co-broyés	2523.90.50	90	91	92	93	94	95	96	
3.5 Alumineux ou fondu	2523.30	97	98	99	100	101	102	103	
3.6 Autres ciments (non spécifiés ailleurs)	2523.90.90	104	105	106	107	108	109	110	
3.7 Tous les ciments, total	2523	111	112	113	114	115	116	117	
4. Clinkers	2523.10	118	119	120	121	122	123	124	
5. Ajouts cimentaires	2621	125	126	127	128	129	130	131	

Pour plus de renseignements, veuillez composer le 1-866-445-4323 ou par télécopieur : 1-877-837-9217.

Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements par télécopieur ou autres modes électroniques peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception de votre document, Statistique Canada garantit la protection de tous les renseignements recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*.

Statistique Canada vous remercie d'avoir participé à cette enquête.

Nom de la personne responsable de ce rapport	Télécopieur
	Site internet
Téléphone (code régional et numéro)	Adresse de courrier électronique